

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Présidentielle 2023 : Jean-Boniface Assele rattrapé par les clauses de la Majorité ?

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

La nouvelle a fait, momentanément, l'effet d'une "petite bombe". La candidature à la présidentielle du mois prochain du président-fondateur du

Centre des libéraux réformateurs (CLR), Jean-Boniface Assele a purement et simplement été invalidée par le Centre gabonais des élections (CGE), institution en charge de l'organisation des scrutins politiques au Gabon. Une décision loin d'être inique, à en croire certaines sources.

Lesdites sources de brandir les clauses de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE) à laquelle le CLR appartenait jusque dans un passé récent. Nul doute que les membres dudit regroupement ont fait prévaloir le fait que l'intéressé aurait dû déposer son tablier quatre (4) mois avant de déclarer officiellement sa candidature à l'élection présidentielle conformément aux dispositions de la charte de la "galaxie présidentielle".

À cela s'ajoute la candidature d'Ali Bongo Ondimba, président sortant et tête de file de la MRSE. Si l'on s'en tient toujours aux clauses de la majorité, cette chape ne peut présenter d'autres candidats (es) à la présidentielle. D'autres observateurs et autres analystes sont par contre d'avis que le général à la retraite, en fin politicien, vient encore de sor-



Photo : Jocelyn Abila

Le président du CLR, Jean-Boniface Assele, lors de sa déclaration de candidature à l'élection présidentielle.

tir de sa besace un énième tour. Plausible et même possible ! Il est difficile de croire que ce vieux "baroudeur" de la politique ignore cette "fameuse" disposition. Dans tous les cas, l'intéressé n'a pas encore effectué de sortie sur

la question. Toutefois, d'après certaines sources dignes de foi, il aurait introduit un recours auprès de la Cour constitutionnelle. La fin du contentieux préélectoral livrera sans aucun doute le fin mot de cette histoire.

Express

LOCALES : LE PDS À LA CONQUÊTE DE LA MAIRIE DU 4E ARRONDISSEMENT DE PORT-GENTIL



Photo : AN

LE Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS) entend diriger la mairie du 4e arrondissement de Port-Gentil. Et c'est le conseiller politique du président de cette formation politique, Cocolylys Madoungou Mbourou, qui conduira la liste du PDS dans cette circonscription politique aux élections locales du 26 août prochain. Femme dynamique et notamment active dans le monde associatif, elle entend, avec l'ensemble de ses colistiers, "donner un nouvel élan à cet arrondissement" en étant véritablement "au service exclusif des populations". Dans cette perspective, elle a présenté récemment, au quartier Matanda, ses colistiers devant l'accompagner dans cette ambition. "Des hommes et des femmes mus par l'intérêt général et résolus à faire bouger les lignes", a-t-elle indiqué.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES POST-ÉLECTORALES : LE CDLDPK AUX AVANT-POSTES



Photo : Jocelyn Abila

NON à la violence ! Tel est le sens de la campagne de sensibilisation lancée dernièrement, à Libreville, par les membres du Collectif des leaders des PK (CDLDPK). À travers cette initiative, ils entendent ainsi interpeller les populations de ces différents quartiers sur la nécessité de ne céder à aucune forme de violence en cette période particulièrement sensible marquée par l'organisation des élections générales le 26 août prochain. D'autant plus que par le passé, les PK ont été l'épicentre des violences post-électorales ayant secoué la capitale gabonaise. Aux yeux du président du CDLDPK, M. Moulengui Bussugu Ibalala, cette opération est d'autant plus salutaire qu'elle permettra d'en finir, espère-t-il, avec l'image négative trop souvent accolée, à tort ou à raison, à la "zone des PK", située dans le 6e arrondissement de la commune de Libreville. Surtout que, a-t-il précisé, les jeunes devraient sortir des affres du chômage avec le lancement, dans les jours à venir, des travaux d'aménagement de bassins-versants dans leurs quartiers.

JKM

Élections générales 2023 : le député Alexandre Awassi en promoteur de la paix

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LE député sortant du 2e arrondissement de la commune de Moanda dans la province du Haut-Ogooué, Alexandre Awassi, par ailleurs candidat à un deuxième mandat, a récemment animé une conférence de presse, à Libreville. Lors de ce rendez-vous, l'élu a appelé les organes compétents impliqués dans le processus électoral du 26 août prochain, à faire preuve de responsabilité pour sauvegarder la paix dans notre pays.

Selon lui, "les enjeux sont évidemment importants, car il s'agit de désigner les personnes à qui nous souhaitons confier la destinée de notre pays et ce, sur tous les plans". Et d'interpeller : "J'en appelle premièrement à la responsabilité de l'ensemble des acteurs en charge de l'organisation des élections politiques d'août prochain, à faire preuve de diligence et d'impartialité afin que



Photo : AN

Le député Alexandre Awassi lors de la conférence de presse

ces élections soient libres, transparentes et inclusives de sorte à offrir à nos compatriotes une hauteur d'expérience politique appréciable. Deuxièmement, j'invite l'ensemble des acteurs politiques de notre pays, de la majorité comme de l'opposition, à la retenue et à la responsabilité lors de ces joutes électorales afin d'éviter tout heurt".

Au cours de cet échange avec la presse, ce dernier n'a pas man-

qué d'exhorter ses compatriotes à "ne pas tomber dans les fourberies des hommes politiques en perte de vitesse. Qui, pour être audibles, et pour se prévaloir d'une certaine crédibilité, préfèrent vous plonger très souvent dans le sensationnel, aux moyens de discours fortement remplis de haine et de vices, sans même se soucier des conséquences irréversibles pour notre Nation".